



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 10 JUIN 2021**

Date de convocation :

03/06/2021

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

L'an deux mille vingt et un et le dix juin à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Jean-Philippe LECOINNET, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS), Denis OLIVE (pouvoir à William BURGHOFFER), Daniel RENOLLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/51 : DON D'UNE STATUE REPRESENTANT SAINT SEBASTIEN.

Suite l'avis favorable de la commission culture de la commune d'Ille Sur Tet lors de sa séance du 27 mai 2021, et après avoir pris connaissance des éléments contenus dans la note jointe,

L'assemblée délibérante accepte le don de la statue en bois peint représentant saint Sébastien. Cette œuvre sera conservée à l'Hospici d'Illa pendant toute la durée de ses activités. En cas de changement de fonction de ce lieu, en accord avec la donatrice, cette statue sera fixée et sécurisée par les services compétents dans la chapelle Saint Sébastien de l'église Saint-Etienne d'Ille Sur Tet.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

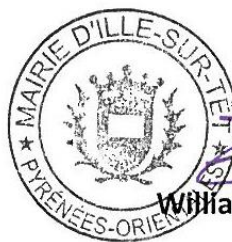
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE le don et sa clause particulière.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Ille sur Tet, le 10 juin 2021



Le Maire,

William BURGHOFFER